

Grand Conseil Secrétariat général Pl. du Château 6 1014 Lausanne

## **Postulat**

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : <u>\\                                 </u>
Déposé le : <u> </u>
Scanné le :

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : (a) le renvoi à l'examen d'une commission.

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.
- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.
- (b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

#### Titre du postulat

Faudra-t-il que le ciel tombe sur la tête du Conseil d'Etat pour entrevoir des actes dans la protection et la mise en valeur de la Villa romaine d'Orbe ?

#### Texte déposé

En fin de ce mois de mars, le site des Mosaïques d'Orbe-Boscéaz va entamer ses ouvertures annuelles. Des ouvertures, une nouvelle fois, fortement réduites (3/4 de jours en moins) et, pour la première fois, sans aucune aide du Canton de Vaud à cette exploitation. La Fondation Pro Urba (et ses bénévoles), la Commune d'Orbe et des partenaires... à trouver assumeront les frais liés à ces ouvertures. Le Canton de Vaud, propriétaire du site, ne se soustrait toutefois pas aux charges liées à l'entretien vital et à la sécurité du site.

À ce sujet, près de dix ans se sont écoulés depuis le postulat initial de Denis-Olivier Maillefer. Plus de 6 ans depuis que la réponse du Conseil d'Etat ait été balayée par le Grand Conseil et que notre ancien collègue ne remette l'ouvrage sur le métier par une motion. Et bientôt 3 ans depuis la réponse sommaire du Conseil d'Etat à une relance par une interpellation de Rémy Jaquier.

Il est temps, de ne plus attendre sur Avenches comme chaque fois évoqué dans les réponses du Conseil d'Etat. Aventicum n'a passé que le stade des axes stratégiques du Conseil d'Etat et le regroupement projeté de différentes collections cantonales sur son site amènera de longues discussions si l'on en juge la levée de boucliers par sa simple évocation.

Il est temps que le projet de la Villa romaine d'Orbe puisse se développer (même de manière évolutive) et entrevoir un avenir parallèlement à l'avancement de celui d'Avenches. Car le temps qui passe et la restriction des jours d'ouverture ne peuvent que porter préjudice à ce site d'exception à la croisée des routes antiques et mentionné dans les livres archéologiques de l'Europe entière.

Les partenaires régionaux connaissent le potentiel de ce fleuron régional qui :

- se situe à mi-chemin des autres sites historiques de la région (Yverdon/Grandson Romainmôtier/Vallorbe)
- se situe au cœur du terroir du Nord vaudois (saucisse aux choux) et des Côtes de l'Orbe
- se situe même sur le trajet du produit phare de Suisse Tourisme le Grand Tour of Switzerland ainsi que sur l'itinéraire historique de la Via Francigena.

Ces partenaires continuent ainsi à se battre mais leurs moyens sont limités et sans l'émergence d'un projet avec une intention de calendrier, la Fondation Pro Urba ne fêtera vraisemblablement pas son 100<sup>ème</sup> anniversaire en 2023.

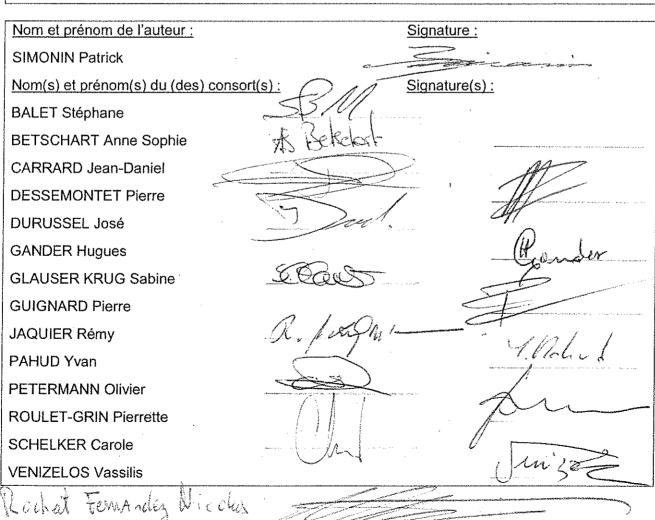
Par le présent postulat, le soussigné ainsi que la totalité de la députation Jura Nord vaudoise <del>(sous-arrondissement d'Yverden)</del> ont l'honneur de demander au Conseil d'Etat :

- a) de finaliser et chiffrer l'avant-projet en discussion avec les partenaires locaux
- b) d'étudier des possibilités de financement avec leur structure juridique respective
- c) d'établir un calendrier plausible d'avancement du projet permettant aux partenaires locaux de planifier leurs engagements liés à l'exploitation du site

### Commentaire(s)

DU BOIS

Conclusions	
Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)	
(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures	<b></b>
(a) Tonvoi a une commission avec au momo 20 dignatares	
	generator.
(b) renvoi à une commission sans 20 signatures	<b>j</b>
(c) prise en considération immédiate	gortund'



Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : <u>bulletin.grandconseil@vd.ch</u>

# Liste des député-e-s signataires – état au 1er janvier 2018

	, Jul	
Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Epars Olivier
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Evéquoz Séverine SEVEGER
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Freymond Isabelle
Baux Céline	Christen Jérôme	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Cantone Fabienne
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Fuchs Gircé
Bettschart-Narbel Florence & Bullin	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gaudard Guy Affanton 6
Blanc Mathieu	Cretegny Laurence	Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Germain Philippe
Bouverat Arnaud	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Butera Sonya	Devaud Grégory	Gross Florence
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel 1	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Cardinaux François F. Cardin	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Danie	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Carvalho Carine	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie	Durussel José	Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 1er janvier 2018

Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Keller Vincent	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Schwab Claude
Lohri Didier	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Luccarini Yvan	Pointet François	Sonnay Eric
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Stürner Felix
Marion Axel	Radice Jean-Louis 72 Radice	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Tafelmacher Pauline
Matter Claude	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Mayor Olivier	Ravenel Yves (Agus )	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Aliette	Trolliet Daniel
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Tschopp Jean XIS they
Melly Serge (	Richard Claire	van Singer Christian
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
<b>/liéville</b> Laurent	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
<b>⁄liéville</b> Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
<b>Vischler</b> Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc //
<b>Mojon</b> Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas Wide and
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zünd Georges
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zwahlen Pierre